

Renflouer son fonds de roulement

## La CCC aide les exportateurs canadiens

Le succès dans le domaine de l'exportation ne se résume pas à une simple expression où vendeur plus acheteur égale vente. L'exportation s'apparente davantage à l'algèbre car plusieurs variables entrent en jeu et peuvent influencer sur le résultat. Le financement est l'une de ces variables. Si un exportateur ne dispose pas des sommes nécessaires pour couvrir les insuffisances de fonds ou encore s'il n'a pas convenu d'un échéancier de paiements lui assurant des fonds à chacune des étapes de la production pour couvrir ses besoins de liquidités, la vente ne pourra être conclue.

Le Canada est doté d'une solide infrastructure de services axés sur l'exportation et offre un large éventail d'options de financement aux petites et moyennes entreprises (PME) dans ce domaine. La CCC fait partie des organismes du gouvernement fédéral qui fournissent divers services complémentaires d'aide à l'exportation aux entreprises canadiennes. À titre d'exemple, une entreprise à la recherche de financement à l'exportation pour un projet donné pourrait se tourner vers la CCC et l'option intéressante qu'offre son Programme de paiements progressifs (PPP).

### Le Programme de paiements progressifs

Conçu en fonction des besoins des PME, le PPP est un programme de financement novateur qui vise à offrir aux petits exportateurs canadiens le fonds de roulement dont ils ont besoin selon leur projet. Dans bien des cas, le PPP permet de renflouer le fonds de roulement d'un exportateur, en faisant en sorte de couvrir ses coûts de production avant expédition, compte tenu du fait que les exportateurs ne sont pas payés avant que le produit ou le service soit livré à l'acheteur.

En sa qualité d'organisme de passation de contrats internationaux du Canada, la CCC a aidé de nombreux exportateurs canadiens à réaliser des ventes sur des marchés tant publics que privés un peu partout dans le monde. Grâce au PPP tout particulièrement, la CCC facilite l'accès à des sources commerciales de financement avant expédition. À cette fin, elle a conclu des ententes de partenariat avec 19 banques

et institutions financières. Le rôle que joue la CCC dans la transaction peut inciter ces banques à accorder des fonds excédant la marge de crédit habituelle des clients. La CCC garantit à la banque que le contrat qu'elle finance est soumis à un examen suivi de sa part. Par conséquent, le risque ultime de perte pour la banque est réduit.

Les exportateurs tirent profit de l'obtention d'une marge de crédit de projet pour couvrir les coûts de production d'une vente à l'exportation donnée. Cela leur permet de prendre les décisions d'affaires qui s'imposent en temps opportun et de conserver leur avantage, sachant qu'ils disposeront des ressources financières nécessaires à la gestion des ventes à l'exportation.

**Dieco Technologies Limited**, un concepteur de systèmes de traitement de tubes, a fourni plus de 150 installations à une large gamme de clients, depuis des fabricants de tubes jusqu'à des fabricants de châssis de siège et de composants structurels d'automobile. Dieco n'est qu'un des nombreux exportateurs connaissant le succès à avoir tiré profit du PPP. Depuis le début de sa collaboration avec la CCC en 1999, l'entreprise a eu accès à plus de 4 milliards de dollars américains de financement avant expédition en vue de mener à bien un certain nombre de contrats d'exportation avec de grandes sociétés de l'industrie automobile américaine.

« Les activités de Dieco sont nettement orientées vers l'exportation et sa capacité d'accéder à des solutions de financement novatrices lui permet de conserver sa position concurrentielle, d'affirmer M. Bob Donally, le président de l'entreprise. Le

### Le Canada : un allié puissant pour vos exportations



La CCC (Corporation commerciale canadienne) est une société d'État qui a pour mandat de faciliter le commerce international, en particulier sur les marchés publics. Agissant à titre de maître d'œuvre, la CCC signe les contrats d'exportation, fournit aux exportateurs un accès aux marchés et offre aux acheteurs la garantie du gouvernement en ce qui concerne l'exécution du contrat. La CCC aide également les exportateurs à obtenir auprès de sources commerciales le crédit d'exploitation nécessaire et met à leur disposition l'expertise qu'elle a acquise dans le domaine de l'impartition internationale, contre rémunération des services. En matière d'exportation, CCC est synonyme de crédibilité, confiance et contrats.

Pour plus de renseignements, communiquer avec la CCC, tél. : (613) 996-0034, numéro sans frais (au Canada) : 1 800 748-8191, internet : [www.ccc.ca](http://www.ccc.ca)

PPP de la CCC nous a permis de réaliser avec succès des projets qu'il n'aurait peut-être pas été possible d'entreprendre autrement. Nous considérons le PPP comme un des principaux facteurs du maintien de notre croissance. »

Les exportateurs canadiens sont admissibles au financement avant expédition offert dans le cadre du PPP si :

- ils ont des revenus annuels inférieurs à 50 millions de dollars;
- ils négocient actuellement ou ont déjà un contrat avec un acheteur étranger;
- ils se font payer au moyen d'une lettre de crédit ou s'ils consentent à assurer leur créance;
- ils financent au moins 10 % du coût de la commande;
- la CCC peut établir une relation contractuelle avec leur acheteur;
- la durée du contrat est inférieure à deux ans.

Pour plus de renseignements sur le PPP, visiter le [www.ccc.ca](http://www.ccc.ca) ou composer sans frais le 1 800 748-8191. 🌟

## Le commerce canadien en revue

### Rapport trimestriel sur la performance commerciale du Canada Quatrième trimestre de 2002

Ce rapport sur le commerce et l'investissement décrit la croissance économique du Canada au cours du quatrième trimestre de 2002 et souligne sa performance dans des secteurs et des marchés clés.

### Vigueur des dépenses de consommation et de la construction d'habitations, mais affaiblissement du commerce extérieur

L'économie canadienne a poursuivi sa croissance au quatrième trimestre de 2002, avec une hausse de 1,6 % du produit intérieur brut (PIB) réel (taux annualisé)<sup>1</sup>. Bien que le taux canadien ait été légèrement supérieur au taux révisé (1,4 %) enregistré aux États-Unis au cours du même trimestre, il a été inférieur à la vigoureuse croissance de 3,1 % enregistrée au troisième trimestre.

L'augmentation des dépenses de consommation, particulièrement celles touchant les biens durables et les automobiles, et la vigueur continue du marché de l'habitation ont favorisé la croissance durant le quatrième trimestre, alors que la faiblesse soutenue de l'investissement dans les machines a limité l'expansion économique dans le secteur des entreprises. Les exportations de biens et de services ont subi une légère baisse de 0,4 % au cours du trimestre, due essentiellement à une réduction des livraisons du secteur automobile vers les États-Unis. Cette baisse des exportations a inversé la tendance à la hausse des exportations enregistrée au cours des trois premiers trimestres de 2002. La croissance économique continue du Canada a permis une augmentation des importations de 0,2 % au cours du trimestre, alors que le léger recul des importations de marchandises a été compensé par l'accroissement des importations de services. Le compte courant s'est détérioré au quatrième trimestre, principalement en raison du maintien de la forte expansion de l'investissement direct du Canada à l'étranger combiné à la réduction des flux de l'investissement étranger direct vers le Canada.

La création d'emplois est demeurée forte au quatrième trimestre, avec une augmentation notable de 133 100 emplois,

<sup>1</sup> Pour rendre les données trimestrielles comparables aux données annuelles, les chiffres sur le commerce des biens et des services pour un trimestre sont corrigés en fonction des données saisonnières, puis multipliés par quatre pour obtenir le taux annuel désaisonnalisé. Tous les chiffres, sauf ceux portant sur les investissements, sont exprimés selon le taux annuel désaisonnalisé, à moins d'indication contraire.

Tableau 1 : Indicateurs économiques et commerciaux du Canada

Variation en pourcentage des taux annuels Du troisième trimestre de 2002 au quatrième trimestre de 2002	
PIB réel (taux annualisé)	1,6
Emploi (augmentation du trimestre, niveau)	133 100
Taux de chômage (moyenne trimestrielle)	7,0
Indice des prix à la consommation (variation en pourcentage de janvier 2002 à janvier 2003)	
Tous les articles	4,5
IPC fondamental (sauf les aliments et l'énergie)	3,3
Valeur du \$CAN par rapport au \$US (moyenne de 2002, niveau)	0,6368
Exportations de biens et de services (annualisé, dollars courants)	-0,4
Importations de biens et de services (annualisé, dollars courants)	0,2

Source : Statistique Canada.

parmi lesquels 61 % étaient des emplois à plein temps. Le taux de chômage moyen a régressé à 7 % au quatrième trimestre (il était de 7,6 % au troisième trimestre).

L'indice global des prix à la consommation (IPC) sur 12 mois a fortement augmenté, passant de 1,3 % en janvier 2002 à 4,5 % en janvier 2003. De même, l'IPC fondamental (aliments et énergie exclus) a atteint 3,3 % en janvier 2003, alors qu'il n'était que de 1,7 % en janvier 2002.

Le dollar canadien valait en moyenne 0,6368 de dollars US en 2002, soit une dépréciation de 1,4 % par rapport à la valeur moyenne enregistrée en 2001 (0,6458 de dollars US).

Préparé par la Direction de l'analyse commerciale et économique (EET)



Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international  
Department of Foreign Affairs and International Trade

Canada